

ISSN 0242-603 X

**Année 2008**

**Volume 26**

***Bulletin de la  
Société Linnéenne  
Nord-Picardie***



- Siège Social -  
Maison des Sciences et de la Nature  
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin de la  
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976  
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

**Constitution du Conseil de la Société  
pour l'année 2008**

Bureau

Président	Guillaume DECOCQ
Vice-Présidents	Jean-Paul LEGRAND, Gérard SULMONT, Pierre ROYER
Secrétaire	Jean-Christophe HAUGUEL
Secrétaires adjoints	Marie-Christine DEFRANCE, Michel SIMON
Trésorière	Cécile GAFFET
Tésorière adjointe	Sylvie CHAPLAIN
Bibliothécaire-Archiviste	Georges LEFEBVRE
Bibliothécaire adjointe	Dominique LEFEBVRE

Conseil d'Administration

Jacky BOCQUET, Olivier CARDON, Olivier CHABRERIE, Marcel DOUCHET, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Olivier PICHARD.

Président d'honneur	M. BULTEZ ; Jean-Roger WATTEZ
Vice-Président d'honneur	Marcel BON
Rédaction du bulletin :	Michel SIMON

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant août. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

**Bibliothèque 2009**

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés et empruntés sur rendez-vous au siège de la Société  
14, place Vogel à Amiens. Renseignements auprès de Georges LEFEBVRE au 03.22.90.54.07

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

**Cotisation-Abonnement au bulletin 2008**

Individuel : 20 euros - Couple : 30 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 10 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :  
**Société Linnéenne Nord-Picardie**  
**Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS**

## EDITORIAL

### QUAND LA MÉRULE ATTAQUE...

Depuis le mois de janvier 1991, le siège social de notre Société est situé à la Maison des Sciences et de la Nature, 14 place Vogel à Amiens, dans des locaux gracieusement mis à notre disposition par la Mairie d'Amiens. Le déménagement dans ces locaux faisait suite à notre « éviction » progressive depuis 1985 de l'ancien siège, au Musée de Berny, par le Conservateur de l'époque. Ce départ du 36 rue Victor Hugo ne s'était pas fait sans une certaine amertume, puisque nous laissions derrière nous une part non négligeable du patrimoine de notre Société : les meubles (dont une table et quatre armoires vitrées monumentales), l'herbier historique (plusieurs milliers de planches) et la majeure partie de la bibliothèque (comprenant ouvrages anciens et bulletins des Sociétés correspondantes). Depuis près de 25 ans (1985-2009), notre Société est privée d'une partie de son patrimoine et, donc, d'une partie de sa mémoire. Pendant ce laps de temps, nos meubles ont été remisés dans une pièce exiguë, une partie de notre bibliothèque a été entassée dans les caves, et notre herbier a été malmené et déménagé (il est actuellement entreposé dans un entrepôt à Rivery et, somme toute, dans de meilleures conditions de conservation qu'au Musée de Berny).

En 2009, c'est avec une grande surprise et un non moins grand plaisir que nous avons été contactés par la nouvelle Conservatrice des Musées d'Amiens, Mme Sabine CAZENAVE au sujet de ce patrimoine « abandonné ». Invitée au Conseil d'Administration du 27 janvier 2009, elle nous a exposé son projet de restauration des musées d'Amiens et, en particulier, de l'Hôtel de Berny. Les travaux avaient d'ores-et-déjà débuté et il y avait urgence en la demeure : il nous fallait déménager tout ce qui appartenait à la SLNP dans les plus brefs délais. Mais bien au-delà de ce simple déménagement, la proposition qui nous a été faite était de réintégrer les locaux de l'Hôtel de Berny, afin que la SLNP y retrouve son siège social, ceci après la livraison des travaux prévue en 2012. Une collaboration active entre la SLNP et les Musées d'Amiens pourrait alors débiter. Le principe en a été adopté par le Conseil d'Administration et ce dernier aura à travailler sur le contenu d'une convention cadre dès l'automne 2009.

En attendant, d'avril à juillet 2009, un petit groupe de bénévoles du Conseil d'Administration s'est attelé à la lourde tâche de trier les ouvrages de la bibliothèque entreposés au 36 rue Victor Hugo, avec l'aide de Mmes Cazenave, Lernout et Rochet, conservatrices ; qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées. Malheureusement, à cette occasion, nous avons découvert qu'une partie des livres entreposés à la cave, près d'une chaudière, avait été littéralement digérée par un champignon (et oui, même les champignons dévorent les livres !); le coupable fut rapidement démasqué : il s'agissait de la terrible mэрule, *Serpula lacrymans*, à qui l'on avait accordé le gîte (chaleur et humidité) et le couvert (la cellulose de nos ouvrages). Plusieurs mètres cubes ont ainsi dû être jetés ; le reste a été trié et emballé, en vue d'être ultérieurement traité en bulle d'anoxie, un traitement sensé tuer tous les parasites. Toutefois, malgré ces pertes irréparables, l'essentiel a été sauvé. En particulier, tous les ouvrages anciens et/ou précieux, stockés dans des armoires du rez-de-chaussée ou dans des rayonnages du premier étage, étaient en bon état de conservation. Ce sont donc plusieurs mètres cubes de livres et de bulletins qui ont été emballés et qui seront traités en juillet-août 2009. Restera ensuite à trouver un nouvel endroit pour les stocker, en attendant 2012...

A n'en pas douter, ce sont de nouvelles relations entre notre Société et les Musées d'Amiens qui ont été initiées en 2009, dont je forme le vœu qu'elles soient pérennes et synergiques. Au nom de notre Société, je voudrais remercier très sincèrement Mme Sabine CAZENAVE pour son initiative, son dynamisme et son efficacité dans la conduite de ce projet. Après la trêve estivale, nous nous remettons au travail pour finaliser la convention cadre, ainsi que pour repreciser les termes de la convention signée avec le Jardin des Plantes d'Amiens, qui tarde à être effectivement mise en œuvre quant à la mise à disposition de locaux.

**Guillaume DECOCQ**  
Président de la SLNP

### **Reportage photo de Jean-Christophe Hauguel et Olivier Pichard**



**Les ouvrages avaient été entassés sans grand soin.**



**L'humidité du sous-sol a favorisé le développement de la mэрule...**



**...qui a digéré de nombreuses revues.**





**Les ouvrages sont extraits de la cave, puis triés.**



**Un inventaire des ouvrages les plus intéressants a été établi.**



**Ils sont ensuite soigneusement conditionnés,**



**et préparés pour la désinfection.**



**Les ouvrages les plus précieux ont heureusement été épargnés !**

***Polygonum oxyspermum* ssp. *raii* et l'association  
*Atriplici glabriusculae-Polygonetum raii* sur les côtes françaises,  
notamment à Cayeux (80)**

J-M. GEHU

16 rue de l'église  
80860 Nouvion en Ponthieu  
et

B. DELAPORTE

193 rue maréchal Foch  
80410 Cayeux sur Mer

## Résumé

Le travail fait le point sur la répartition actuelle et passée de *Polygonum oxyspermum* ssp. *raii* sur les côtes françaises. Il précise par un tableau phytosociologique la composition floristique de l'association formée avec *Atriplex glabriuscula* dans le nord-ouest de la France, sur les bordures maritimes sablo-graveleuses en limite des hautes mers.

## Mots clés

*Polygonum raii*, *Cakiletea maritima*, bordures maritimes graveleuses, littoral de la Manche, poulie de la Somme.

## 1 - Introduction

L'observation de *Polygonum oxyspermum* ssp. *raii* à Cayeux lors de la mini-session de la société botanique de France sur la côte picarde en 2008 est l'occasion de faire le point sur la distribution de ce rare taxon sur les côtes atlantiques françaises, et d'apporter quelques éléments de connaissance de l'association qu'il forme avec *Atriplex glabriuscula* sur les graviers littoraux, en limite des plus hautes mers.

## 2 - Répartition géographique de *Polygonum oxyspermum* ssp. *raii* en France.

Taxon nord-atlantique, glaréopsammophile et subnitrohalophile, *Polygonum oxyspermum* ssp. *raii* n'a été que rarement signalé sur le littoral français et exclusivement sur les côtes de la Manche et du massif armoricain où il atteint sa limite méridionale dans le Morbihan.

Les auteurs anciens ne sont guère explicites en ce qui concerne la distribution de ce végétal, apparemment peu distingué des formes littorales de *Polygonum aviculare*, si ce n'est par Corbière (1894) qui indique diverses localités dans le Cotentin (Gatteville, Fermanville, Nacqueville, Vauville, Le Rozel, Portbail, Denneville, Surville, Iles Chausey), localités que reprennent textuellement les auteurs de la Flore du Massif Armoricain (1971) et dont les trois premières furent revues dans les années 60 par l'un d'entre nous (J-M G), qui l'a aussi observé à Quineville sur un banc coquiller en 1978 (observation inédite).

Pour l'ouest, Lloyd (1897) indique ce taxon sous le nom de *Polygonum littorale* Grenier et Godron comme R. mais sans localités.

Dans le nord de la France, il est probable, au jugé de la description partielle de la plante, bien que sans indication sur le fruit, qu'en donne de Vicq (1883) sous le nom de *Polygonum aviculare* var. *littorale* (= Koch), que ce soit bien *Polygonum raii* qu'il ait observé au Crotoy et à Cayeux. C'est peut-être aussi la même plante que cite Masclef (1886) sur les sables maritimes du Pas de Calais mais sans précision de lieux, sous le nom de *Polygonum aviculare* var. *littorale* Koch.

Les récents et remarquables atlas de la flore armoricaine apportent d'intéressantes informations sur la chorologie contemporaine de *Polygonum raii*.

Provost (1993) écrit que la plante déjà anciennement rare a fortement régressé dans le Cotentin, où elle ne subsisterait plus que sur le littoral nord-est. Inversement, pour Diard (2005), *Polygonum raii* récemment découvert par Géhu et Bioret (1996) en Baie du Mont Saint Michel, et observé depuis en diverses localités de cette baie, y serait en extension, à moins qu'il n'y ait été méconnu.

Philippon et al. (2006), dans les Côtes d'Armor, ne le connaissent qu'au sillon de Talbert en Pleubian, d'où il aurait disparu depuis 1990.

Quéré et al. (2008) pour le Finistère, où ce *Polygonum* a été découvert en 1990, puis observé en quelques autres localités de l'ouest et du sud du département, le considèrent en extension bien que menacé par le nettoyage des plages.

Enfin Rivière (2007) pour le Morbihan cite quelques localités contemporaines à Belle Ile où il était connu de Gadeceau, à Sarzeau, à Etel.

Au vu de ces données, il semble que sur les côtes armoricaines existent trois pôles de distribution de *Polygonum raii*, l'un dans le nord du Cotentin, en forte régression, un autre en Bretagne occidentale et méridionale où l'espèce serait en extension (ou méconnue jadis) et un troisième en Baie du Mont Saint Michel, sans doute favorisé par l'accumulation récente des bancs coquillers.

Dans le Nord-Picardie, Lambinon et al. (2004) considèrent la plante comme RR, sans localités citées. A la suite de V. Boulet qui l'a signalé près du parking de la mollière de Cayeux en 1998, les auteurs de ce travail ont aussi observé récemment *Polygonum raii* sur le poulier de la Somme à Cayeux (80) et sur le poulier de la Slack à Ambleteuse (62).

En Europe nord-atlantique l'aire générale de *Polygonum raii* s'étend de la Norvège au nord-ouest de la France, incluant les Iles Britanniques, de l'Ecosse au sud de l'Angleterre, ainsi que le pourtour de l'Irlande.

### **3 - Association *Atriplici glabriusculae-Polygonetum raii* Tüxen ex Braun-Blanquet et Tüxen 1952**

L'association à *Atriplex glabriuscula* et *Polygonum raii* est mentionnée pour la première fois par Tüxen (1950) et décrite en un Tableau de deux relevés par Braun-Blanquet et Tüxen (1952) sur le littoral de l'Irlande.

Le Tableau n°1 précise, pour les côtes françaises, la composition floristique de l'association grâce à 8 relevés inédits. Les sept premiers sont tirés des archives de l'un d'entre nous (J-M. G) et ont été effectués au cours du dernier demi-siècle en plusieurs localités des côtes de la Manche. Le huitième a été réalisé par nous l'an dernier, lors de la mini-session en Baie de Somme de la société botanique de France.

L'association combine en quantité pratiquement égale les deux espèces caractéristiques fidèlement accompagnées de *Matricaria maritima* et plus sporadiquement de quelques plantes de la classe d'appartenance des *Cakiletea maritimae*. Les contacts fréquents avec la végétation des levées de galets ou des avant-dunes se traduisent par la présence discrète d'espèces du *Crithmo-Crambetum maritimae* et de l'*Euphorbio-Elymetum boreoatlantici*.

Dans les Flores et Atlas, *Polygonum raii* est dit espèce pionnière des sables maritimes et des substrats caillouteux. De façon plus précise Clapham et al. (1962) indiquent pour les côtes anglaises "sandy shore or fine single above high water spring tides".

Nos observations concernant l'association *Atriplici glabriusculae-Polygonetum raii* la situent toujours sur des substrats à texture grossière, mêlés de graviers, de galets et de sable, avec résidus de matières organiques provenant des lasses de mer. Elle peut donc être



considérée comme psammo-subglaréophile, subhalophile et subnitrophile. Elle résiste à un certain piétinement, contrairement à d'autres associations des *Cakiletea maritimae* (notamment l'*Euphorbietum peplis*), mais sans doute pas au nettoyage des plages, encore que peu pratiqué sur les hauts d'estran caillouteux.

A Cayeux l'association est développée sur la dernière levée de galets, devant le système dunaire, donc en deçà de plusieurs levées de galets, dépourvues, elles, de sable dans les interstices des galets. Ces levées plus proches de l'estran et séparées entre elles par des portions de plage ayant évolué en prés salés sont le domaine du *Crambetum* et de l'*Atriplicetum glabriusculae*. La position relativement plus interne qu'habituellement de l'*Atriplici-Polygonetum raii* à Cayeux explique la présence de quelques espèces rudérales ou inhabituelles dans la combinaison floristique.

L'association à *Atriplex glabriuscula* et *Polygonum raii* est très rare sur le littoral français, n'y couvrant que des surfaces minimales dans ses localités. La synchronologie de l'association est résumée sur la carte n°1 dont les localités sont exclusivement situées sur les côtes de la Manche, sachant que nous ne disposons d'aucun relevé sur les rivages ouest et sud armoricains qui restent à étudier de ce point de vue coenotique.

Cette rareté justifie pleinement l'inscription de l'*Atriplici glabriusculae-Polygonetum raii* dans le "livre rouge des phytocoenoses terrestres du littoral français" et devrait entraîner toutes mesures de protection appropriées (Géhu 1991).

En dehors de son association avec *Atriplex glabriuscula*, *Polygonum raii* peut (ou pouvait) exceptionnellement se rencontrer en individus épars dans des associations voisines colonisant aussi les bordures littorales sablo-graveleuses ou de galets, telles le *Crithmo-Crambetum maritimae* dans sa sous-association *Euphorbietosum paralias*, l'*Atriplicetum glabriusculae* et surtout le *Matricario maritimae-Euphorbietum peplis*, remarquable et rarissime association de thérophytes halonitrophiles subthermophiles des hauts de plages graveleuses, aujourd'hui éteinte par suite de la fréquentation touristique (sauf peut-être aux Sables d'Olonne), mais jadis présente du nord-est du Cotentin à la Vendée.

Le relevé historique suivant, effectué le 20/07/1965 à Néville (50) dans le Nord Cotentin où cette association était encore largement représentée à l'époque, en est un exemple.

**Surface : 20m<sup>2</sup>, Recouvrement : 30%**

- 33 *Euphorbia peplis*
- +2 *Matricaria maritima*
- +2 *Polygonum raii*
- +2 *Calystegia soldanella*
- + *Atriplex glabriuscula*
- + *Atriplex prostrata*
- + *Euphorbia paralias*
- + *Chenopodium sp.*

#### 4 - Conclusions

*Polygonum raii*, bien que sans doute historiquement méconnu, est une espèce rare sur le littoral français, du Nord-Picardie au Morbihan. Il est en régression évidente dans le Cotentin, où il était traditionnellement connu, par altération de l'habitat. Il paraît en revanche en extension lorsque des milieux favorables se construisent, comme les bancs coquillers de la Baie du Mont Saint Michel. Enfin, il n'a été que récemment reconnu dans l'ouest et le sud de la Bretagne.

L'association de la classe *Cakiletea maritimae* que *Polygonum raii* forme avec *Atriplex glabriuscula* sur les hauts de plages graveleux et qui fut nommée *Atriplici glabriusculae-Polygonetum raii* par Braun-Blanquet et Tüxen en 1952 sur le littoral irlandais,



est décrite sur les côtes françaises de la Manche, dans ce travail, à l'aide d'un Tableau de 8 relevés phytosociologiques effectués au cours du dernier demi-siècle. Les relevés les plus récents, datant d'une vingtaine d'années, sont ceux de la Baie du Mont Saint Michel et du poulier de la Slack à Ambleteuse. Seul le relevé de Cayeux est actuel.

Cette association particulièrement rare, mais non éteinte comme le *Matricario maritimae-Euphorbietum peplis*, est inscrite dans le "livre rouge des phytocoenoses terrestres de France" (Fiche 27) et mérite une réelle et urgente attention conservatoire.

## Bibliographie

- Abbayes, N. des, Claustres, G., Corillion, R., et P. Dupont, 1971. Flore et végétation du massif armoricain. I. Flore vasculaire, 1228p. Saint Briec
- Bioret, F. et J-M. Géhu, 1991. Découverte d'une nouvelle station de plantes nordiques sur le littoral d'Ille et Vilaine. *Monde des plantes*, 86e année n°442 : 5-7 Toulouse
- Boullet, V. 1998. *Polygonum oxyspermum* ssp. *Raii*, nouveau pour la Picardie. Documents floristiques, VI (3) : 35-37. Bailleul.
- Braun-Blanquet, J. et R. Tüxen, 1952. Irische Pflanzengesellschaften. *Veröff. d. geobotanischen Institutes Rübel in Zürich*, 25 Heft. Die Pflanzenwelt Irlands : 224-421 Bern
- Clapham A.R., Tutin, J-C. et E.F. Warburg 1962. Flora of the British Isles, 1269p., Cambridge
- Corbière, L., 1894. Nouvelle flore de Normandie, 716p., Caen
- Diard, L., 2005. Atlas de la flore d'Ille et Vilaine, 670p., Laval
- Géhu, J-M., 1989. Observation de plantes aberrantes ou très rares sur le littoral Nord-Pas-de-Calais. *Bull. soc. Bot. Nord France*, 42 (3-4) : 19 Lille
- Géhu, J-M., 1989. Les plantes en raréfaction et en danger sur les quatre littoraux français: biotopes et chorologie. *BRG, Actes du colloque de Brest 8-10 octobre 1987* : "Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection" : 61-77. Cachan
- Géhu, J-M., 1991. Livre rouge des phytocoenoses terrestres du littoral français. 236p. Bailleul
- Géhu, J-M., 1992. Un exemple de glissement synchorologique d'ouest en est et d'enrichissement floristique sur le littoral boulonnais sous l'effet présumé dit de serre. *Colloque phytosociologique 18* : Bailleul 1989 : 145-151. Berlin-Stuttgart
- Géhu, J-M. et J. 1969. Les associations végétales des dunes mobiles et des bordures de plages de la côte atlantique française. *Vegetatio* 18 (1-6) : 122-166. The Hague
- Géhu, J.M. et J. 1986. Végétation et géomorphologie littorale: l'exemple de la plage de Néville (50). *Colloques phytosociologiques*, 13, Végétation et géomorphologie, Bailleul 1985 : 811-814. Berlin-Stuttgart
- Géhu, J-M. et F. Bioret, 1992. Etude synécologique et phytocoenotique des communautés à salicornes des vases salées du littoral breton. CR. Session "Halophytes bretons". *Bull. soc. Bot. Centre-Ouest* NS, 23 : 347-419. Royan
- Lambinon, J., Delvosalle, L., Duvigneaud, J., 2004. Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines, 5 éd., 1167p. Meise
- Lloyd, J., 1897. Flore de l'ouest de la France, 5e éd. publiée par E. Gadeceau, 459p. Nantes
- Mascléf, A., 1886. Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département du Pas-de-Calais, 215p. Arras
- Philippon, D., Prelli, R. et L. Poux, 2006: Atlas de la flore des Côtes d'Armor, 566p. Laval
- Provost, M., 1993. Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse Normandie, 90p. + 237 pl. Caen
- Quéré, E., Magnanon, S., Ragot, R., Gager, L. et F. Hardy, 2008. Atlas de la flore du Finistère, 693p. Laval
- Rivière, G., 2007. Atlas de la flore du Morbihan, 654p. Laval
- Tüxen, R., 1950. Grundriss einer Systematik der nitrophilen Unkrautgesellschaften in der eurosibirischen Region Europas. *Mitteil. d. floristisch-soziologischen Arbeitsgemeinschaft*. NF. 2 : 94-175 Stolzenau
- Vicq, E. de, 1883. Flore du département de la Somme, 564p. Abbeville